

Le concile de l'ouverture

par Jean DELUMEAU,* Cesson-Sévigné, France

Il existe dans l'Eglise catholique une nostalgie de Vatican II. Est-elle justifiée ? Et que signifie-t-elle ? Au moment où, à la surprise générale, Jean XXIII annonça la convocation d'un nouveau concile - c'était en janvier 1959 - il lui assigna deux buts majeurs : adapter l'Eglise romaine au monde d'aujourd'hui (l'«aggiornamento») et ouvrir la voie à la recomposition de l'unité chrétienne. Où en est-on ?

Des textes et des décisions significatifs répondirent au premier objectif. L'encyclique *Pacem in Terris* (publiée à l'époque du concile) et la déclaration sur la liberté religieuse exaltèrent «les Droits de l'homme» que Pie VI avait condamnés à la fin du XVIII^e siècle. La constitution sur la liturgie restaura dans le culte l'usage de la langue vivante, appelant, en outre, les fidèles à une participation active à la messe. La constitution *Lumen Gentium*, renonçant à montrer de l'Eglise une structure seulement pyramidale, la présenta au contraire comme un «peuple» où tous les fidèles ont une responsabilité. Enfin, la constitution *Gaudium et Spes*, prenant en compte les transformations du monde, invita l'Eglise romaine à nouer le dialogue avec lui sur les grandes questions auxquelles l'humanité est confrontée. A noter que Paul VI invita au concile une cinquantaine d'auditeurs laïcs, hommes et femmes.

Regroupons maintenant les initiatives qui allèrent dans le sens de l'œcuménisme et, plus généralement, dans celui de l'ouverture aux autres religions. Jean XXIII invita au concile des observateurs des autres confessions chrétiennes, qui furent d'abord 31, puis finirent par être une cen-

taine. Le décret sur l'œcuménisme définit une ligne de conduite globale : ne plus s'accuser réciproquement de schisme et mettre l'accent sur les points communs aux différentes confessions chrétiennes. Quant à la déclaration sur les religions non chrétiennes, un des textes les plus novateurs du concile, elle répudia totalement l'antisémitisme et reconnut les valeurs positives contenues dans les religions non chrétiennes, invitant au dialogue fraternel avec elles.

Sur beaucoup des sujets qui viennent d'être mentionnés, Vatican II est allé si loin et d'une manière si nette, qu'on voit mal comment un complet retour en arrière serait désormais possible. Le concile a été accompagné et suivi de multiples gestes et

* Jean Delumeau est historien des religions. Il a été professeur au Collège de France de 1975 à 1995 et est l'auteur de nombreux ouvrages consacrés au christianisme et à la Réforme, ainsi qu'aux mentalités sociales et religieuses. Citons parmi les plus récents : *Une Histoire du Paradis*, Fayard, Paris 1992 et 1995 (cf. *Le paradis existe, c'est promis*, par Albert Longchamp, in **choisir** n° 431, novembre 1995, pp. 18-21) et *Des religions et des hommes*, Desclée de Brouwer, Paris 1997.

rencontres de réconciliation entre le pape et les principaux responsables des Eglises chrétiennes. Jean Paul II s'est efforcé, au cours de ses voyages, de désamorcer les préventions des orthodoxes en Grèce, en Roumanie, à Sainte-Catherine du Sinaï et dans les pays slaves. Il a solennellement demandé pardon aux juifs. Il s'est rendu dans plusieurs pays musulmans et est entré dans des mosquées au Maroc et en Syrie. Il a convoqué les deux rencontres d'Assise (de 1986 et 2002) pour faciliter la compréhension et l'amitié entre les grandes religions de la planète. Tous ces gestes se situent bien dans le sillage et l'inspiration de Vatican II.

Le poids du centralisme romain

Pourtant l'œcuménisme donne tout de même l'impression de piétiner, en même temps qu'une contestation croissante se manifeste contre le centralisme romain à l'intérieur même de la confession catholique. Les deux problèmes sont liés.

A l'époque de Vatican II, une large partie de l'opinion comprit *Lumen Gentium* comme la promesse d'une modification prochaine des structures hiérarchiques de l'Eglise romaine, puisque les fidèles y étaient qualifiés de «peuple messianique, ... établi par le Christ pour communier à la vie, à la charité et à la vérité». Dès lors devaient-ils continuer à être confinés dans un rôle d'obéissance aux responsables de l'Eglise ? Et, d'autre part, les évêques, successeurs des apôtres, devaient-ils, eux aussi, demeurer des exécutants passifs des directives romaines ?

Certes, depuis 1965, la collégialité épiscopale a été remise en place sous différentes formes - conférences épiscopales nationales, synodes d'évêques réunis pour un continent entier ou pour traiter plus spécialement d'une question. Mais seul le pape peut convoquer de tels synodes et

leurs avis ne sont que consultatifs. En fait tout le monde sait bien que le gouvernement de l'Eglise romaine est plus centralisé que jamais. D'où le vœu du cardinal König exprimé sous forme de futur hypothétique : «L'Eglise du futur sera plus simple en bien des choses. Elle ne jugera pas de tout, ne décidera pas sur tout, là où elle n'est pas compétente... On aura dans l'avenir une Eglise de liberté, qui ne restreindra plus l'espace libre et les caractéristiques particulières de l'homme car, là où opère l'Esprit du Seigneur, là est la liberté... L'Eglise de l'avenir : elle se fait légère pour être mobile. Elle n'ambitionne pas de se doter de lourds et puissants appareils, comme le font les autres sociétés qui ne peuvent compter que sur la force de leurs institutions.»¹

Or de nouvelles avancées de l'œcuménisme sont liées à l'allègement des structures romaines et à la redéfinition des pouvoirs du pape. En fait, aujourd'hui, le principal contentieux entre l'Eglise catholique et les autres confessions chrétiennes porte sur l'omnipotence du pontife romain.

Compte tenu de tout le poids (et de toute la richesse historique) des faits accumulés depuis les coupures des XI^e et XVI^e siècle, il paraît impossible que les Eglises séparées rentrent dans le giron de celle de Rome moyennant quelques concessions de détail qui leur seraient faites. La seule ouverture possible est celle de la réalisation d'«une communion de communions», avec reconnaissance réciproque des ministères. Mais cela n'est possible que par la renonciation au centralisme romain, qui permettrait l'élection (non à vie) d'un pasteur qui ne serait pas l'évêque du monde, mais le garant et le symbole de l'unité retrouvée.

J. D.

¹ In **Jean-François Six**, *Le courage de l'espérance. Les 10 ans qui ont suivi le concile, 1965-1975*, Seuil, Paris 1978, pp. 257 et 270.